



## Chronique musicale

# La musique et le citoyen

Tiraillée entre le devoir de mémoire et la reconnaissance du ventre, la Mairie de Paris refuse l'aposition d'une plaque commémorative sur la maison de l'île Saint-Louis où habitait le compositeur Henri Dutilleux (voir l'article de Bernard Chupin dans notre numéro de samedi dernier). Mais Jack Lang s'indigne, car il faut rappeler que Dutilleux, dont les compositions restent assez inaudibles, fut un fervent et fidèle soutien de Mitterrand.

Dans le même genre d'hypocrisie le directeur du festival d'Avignon, qui avait annoncé lors des dernières municipales qu'il partirait si le Front national – arrivé en tête au premier tour – emportait la mairie, est maintenant obligé de réduire le festival de deux jours à la suite des restrictions budgétaires de la nouvelle mairie (PS).

La pédophilie ne fait pas de ravages que dans l'Education nationale, Jean-Luc Lahaye est passé devant les juges la semaine dernière pour « corruption de mineure aggravée en utilisant un moyen de communication électronique ». Déjà condamné pour pédophilie en 2007, il risque jusqu'à dix ans de prison et un million d'euros d'amende.

Présenté au salon de l'impression 3D de New York du 13 au 17 avril prochains, le violon piézoélectrique à deux cordes pourrait donner naissance à toute une famille d'instruments. Le violon du XXI<sup>e</sup> siècle ?

Spécialiste de la musique française du XIX<sup>e</sup> siècle, Jann Pasler est professeur de musicologie à l'université de San Diego. Son ou-



vrage, paru en 2009, vient d'être traduit en français sous le titre *La République, la musique et le citoyen, 1871-1914* (Gallimard, 688 p., 38 euros). Il montre comment la musique a façonné le citoyen, particulièrement à partir du moment où la III<sup>e</sup> République a su réutiliser la musique révolutionnaire pour en réactualiser les idéaux, en tirant profit du formidable développement des orchestres de plein air qui caractérisent la Belle Epoque et ses kiosques à musique.

Ce n'est pas si souvent que d'anciens cantiques catholiques ont l'occasion de revivre. Laminés par la réforme de Vatican II, tout le répertoire ancestral a quasiment disparu, opérant une véritable amputation dans la mémoire populaire. Les enregistrements disponibles ont été réalisés à partir du recueil de *Cantiques du petit séminaire de la primatiale de Lyon* édité vers 1868. Les cantiques sont tous harmonisés à quatre parties, quelques-uns d'entre eux possèdent un accompagnement spécifique pour orgue s'ajoutant aux voix. Paroles et partitions sont disponibles sur le site [cantiques-anciens.blogspot.fr](http://cantiques-anciens.blogspot.fr).

**Thierry Bouzard**  
[thierry-bouzard@present.fr](mailto:thierry-bouzard@present.fr)